

InterCLDR Aywaille et Sprimont

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE**

(asbl GREOVA)

**INTERCLDR AYWAILLE/SPRIMONT
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion du 22 décembre 2016 à 20h00
(Administration communale de Sprimont – rue du Centre 1 à 4140 Sprimont)**

Monsieur le Minsitre,

Par ce pli, nous souhaitons vous faire part des aspects positifs qu'a présenté une réunion « test » intitulée *InterCLDR Aywailles/Sprimont* organisée le 22 décembre 2016 à l'initiative de Monsieur Jacques Lillien, Directeur du *Groupement Economique Ourthe Vesdre Amblève* que vous avez désigné comme organisme accompagnateur du PCDR de ces deux communes, ainsi que des membres de leur respective CLDR.

Outre née d'une volonté de favoriser et/ou de renforcer les échanges entre citoyens, cette rencontre a aussi permis à ces derniers de prendre connaissance des projets en cours de réalisation au sein de l'entité communale voisine et d'échanger leurs expériences et réflexions sur de nombreux thèmes liés à la transcommunalité.

Forts de cette réussite, les agents de développement du GREOVA souhaitent réitérer l'expérience en créant du lien entre des communes avoisinantes concernées par un respectif Programme Communal de Développement Durable dont ils sont les accompagnateurs. Aussi, une réflexion est en cours quant à l'organisation de réunions communes à plusieurs CLDR afin d'encourager d'autres potentielles affinités intercommunales et d'en tirer les bons enseignements.

- Approbation des PV d'Aywaille (21 novembre 2016) et de Sprimont (26 octobre 2016)
- Etat d'avancement des dossiers en cours :
 - Aywaille : Maison de village et de services à Nonceveux, plan de circulation du Centre d'Aywaille, PwDR 2014-2020)
 - Sprimont : Fiche 1.1 Louveigné, Fiche 1.4 Damré, PwDR 2014-2020
- Présentation de la réforme des MT par le directeur du GREOVA
- Divers
- Dégustation de produits de terroir

1. Etat d'avancement des dossiers en cours

2.1 Sprimont

Fiche 1.1 « Louveigné »

M. Ancion procède à un bref récapitulatif de la fiche 1.1 relative à la revalorisation fonctionnelle, économique, urbanistique et récréative du centre du village de Louveigné. Ce projet vise à soutenir les activités du village et favoriser le cheminement sécurisé entre les principales infrastructures. M. Ancion rappelle que les travaux doivent être réalisés en concertation avec le MET (gestionnaire de la voirie principale). La première phase relative à l'aménagement d'un parking et d'une plaine multisports sera terminée d'ici quelques semaines.

Fiche 1.2 « Wachiboux »

M. Ancion rappelle brièvement qu'une première convention a été demandée au développement rural et a abouti à l'aménagement de crapauducs à Wichiboux. L'inauguration a eu lieu le 05 septembre 2014.

Fiche 1.4 « Damré »

M. Ancion précise que cette fiche vise à favoriser le caractère convivial du centre du hameau en y intégrant le prolongement du Chemin de Fer de Sprimont (CFS). Il explique que l'activation de cette fiche-projet est en cours de réflexion depuis plusieurs années puisqu'une partie des aménagements souhaités sont du ressort du CGT. Une rencontre entre l'Administration communale, le CGT et la Direction du Développement rural aura lieu prochainement pour se positionner quant à l'activation de cette fiche.

Renouvellement du PCDR

M. Ancion rappelle aux membres que le PCDR arrivera en fin de validité en septembre 2017. Le Conseil communal s'est positionné en faveur du renouvellement du PCDR et s'est accordé sur la désignation du GREOVA comme organisme accompagnateur.

2.2 Aywaille

Maison de village à Nonceveux

Il est rappelé aux membres que la commune a effectué une demande de convention au développement rural pour créer une Maison de village à Nonceveux. Ces travaux, en cours actuellement, accusent un retard par rapport au délai initialement imparti pour leur réalisation en raison de nombreux temps d'arrêt de l'entrepreneur qui connaît des difficultés financières.

Centre d'Aywaille

M. Dodrimont rappelle que l'aménagement du Centre d'Aywaille nécessite de réaliser des travaux d'égouttage afin de relier les ménages au collecteur existant. C'est un projet qui inclut la coordination de bon nombre d'acteurs tels que la SPGE, l'AIDE, la SWDE et autres impétrants. La commune souhaite profiter de l'opportunité pour réaménager le centre afin, d'une part, de diminuer la place accordée à la voiture et, d'autre part, d'augmenter l'attractivité de ce dernier en créant davantage de zones de convivialité et d'espaces à disposition des piétons. M. Dodrimont précise qu'une demande de convention au développement rural permettrait d'aménager la place et ses abords pour dynamiser le commerce et la convivialité dans le centre.

M. Dodrimont explique qu'une enveloppe budgétaire a été octroyée par la Région wallonne pour l'aménagement de la national 633 (placement de ronds-points au niveau du Delhaize et au pied de la bretelle d'autoroute + sécurisation). Il précise ensuite qu'une partie de cette enveloppe budgétaire pourra être investie dans l'aménagement du centre d'Aywaille. Le bureau Lacasse a été désigné comme auteur de projet pour l'aménagement de la national 633.

2. Présentation de la réforme des Maisons du Tourisme

M. Lilien poursuit la réunion par une présentation de la réforme des Maisons du Tourisme actuellement en cours au niveau wallon (cf. Power-point en annexe).

3. Divers

M. Dodrimont informe les membres de la création d'un espace dédié au cyclisme qui sera situé dans l'immeuble (actuellement en cours de rénovation) destiné à accueillir les services de la Maison du Tourisme Ourthe-Vesdre-Amblève (inauguration programmée en avril 2018). Il précise en outre que le dossier d'aménagement du parc communal d'Aywaille introduit dans le cadre de l'appel à projets PwDR 2014-2020 relatif à l'investissement dans de petites infrastructures touristiques (mesure 7.5) n'a pas été retenu par le Gouvernement wallon.

Bilan de la rencontre

Cette première réunion InterCLDR a débouché sur une évaluation positive de la part des participants. Elle leur a donné l'opportunité de consolider les liens existants et d'en créer de nouveaux, d'échanger et de partager leurs expériences en toute convivialité. Ce type de rencontre InterCLDR constituera à l'avenir une méthode de travail à privilégier pour mener une réflexion sur la réalisation de projets à dimension transcommunale.

La séance se clôture à 21h00 par un verre d'amitié accompagné d'une dégustation de produits de terroir.